

Pablo MATAR
43100 PAULHAC
Porteur de presse

Monsieur le Préfet,

Je suis contre le projet d'extension du projet d'extension de la carrière de la montagne de Vèze. Ce projet est néfaste en terme de préservation des sols et à sa bio diversité.

La perte des sols aura pour conséquence une modification de l'absorption de l'eau de pluie par ses derniers et par conséquent nous déplorerons la perte de terre en cas de forte pluie . La perte de cette terre et de sa vie ne permettra plus l'absorption du carbone et le stockage dans la terre, de ce dernier, par les plantes, les champignons et les micro- organismes. En plus la mise à nue du sous sols contribuera également au réchauffement climatique localement et globalement par absorption de la chaleur par les roches et restitution de cette chaleur la nuit .

L'activité de la carrière, outre la destruction d'une partie de l'environnement, modifiera également le réseau hydrologique sous terrain, entraînera la pollution de son environnement par la production de poussières par le « dynamitage » de la montagne, le ballasts des camions et les activités de broyages/concassage et son corolaire de machineries et d'installations dévoreuses d'énergie, poussières qui seront emportées par le vent et la pluie.

Le ballet des camions et les installations produiront également des pollutions aux particules fines dues aux gros moteurs diesels des camions et par la centrale énergétique. L'intensification de la circulation de poids lourds détériorera plus rapidement les petites routes départementales du secteur (dépenses publiques supplémentaires)

J'ajouterai que l'activité de la carrière aura des répercussions au delà de la commune de Vèze et de la haute vallée de la Sianne, l'approvisionnement en eau de la ville de Massiac dépend en grande partie de la Sianne, par exemple, qui se jette dans l'Alagnon.

Que doivent peser quelques intérêts économiques privés (à court termes) face à la préservation d'un environnement, d'une qualité suffisante, nécessaire à la vie en bonne santé (bruits, pollutions atmosphériques et hydrologiques ...), des humains (présents et futurs) qui peuplent cet environnement ? Léguerons nous à nos enfants un environnement encore plus détérioré ou saurons nous préserver ce trésor que représentent cette vallée de la Sianne et le plateau du Cézallier ? Ne serait il pas temps de valoriser ce trésor plutôt que de le détruire ?

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à ce dossier et vous prie de recevoir, Monsieur le préfet, mes salutations distinguées

Pablo MATAR